COMPTE-RENDU
De la réunion de la délégation spéciale du mardi 06 avril 2021

La séance de la délégation spéciale de la commune de CLEON (76410), s'est réunie en mairie à huis clos le 06 avril deux mille vingt et un à dix heures sous la présidence de Monsieur Max MARTINEZ, Président de la délégation spéciale de la commune de Cléon.

Membres en exercice : 3

Etaient présents : M. MARTINEZ Max, Mmes DUGELAY Marie-Christine, PLAZANET Thérèse.

Madame Khadija IRHZA a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Proposition de vote à huis clos,
- Nomination d'un secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la réunion de la délégation spéciale en date du 29 mars 2021.

Délibérations

N°01.06.2021.14 : Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché relatif aux services de transport en autocar d'enfants et de personnes entre les villes d'Elbeuf-sur-Seine, Caudebec-lès-Elbeuf, La Londe, Cléon, Freneuse, Sotteville-sous-le-Val, Orival, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf ainsi que le CCAS de la Londe

Les membres de la délégation spéciale, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le groupement de commande pour la passation d'un marché relatif aux services de transport en autocar d'enfants et de personnes entre les villes : d'Elbeuf-sur-Seine, Caudebec-lès-Elbeuf, La Londe, Cléon, Freneuse, Sotteville-sous-le-Val, Orival, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf ainsi que le CCAS de la Londe.

N°02.06.2021.15 : Avenant n°2 aux conventions d'objectifs et de mise à disposition des équipements publics avec l'association Le Sillage – autorisation de signature

Les membres de la délégation spéciale, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'avenant n°2 portant prorogation de la durée des conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux entre la ville et l'association Le Sillage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Le Président de la délégation spéciale,

Max MARTINEZ

MAIRIE DE CLEON (Seine-Maritime)

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de Cléon
Rue de l'Eglise – 76410 Cléon
Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64
www.ville-cleon.fr